

janvier 2024  
N°15

# Lettre municipale



Mesdames, Messieurs,

Au nom de mon équipe, de mes employés, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année. Vœux de réussite, de bonne santé, de rencontres sympathiques et d'aboutissements de vos projets. Fèvots, Fèvotes, notre village peut s'enorgueillir, dans cette période troublée, d'être encore un lieu de convivialité et sécurisé grâce au travail de mes employés, de vos conseillers, de nos enseignants et de moi-même.

Je tiens en outre à remercier toutes les personnes qui animent les associations et qui s'engagent au travers de différentes activités ludiques et conviviales pour continuer à tisser ce lien entre les différentes générations.

L'année 2024 aura comme principaux enjeux : la fin de la remise en état des voiries pour le lotissement "Le Prayon", les économies d'énergie avec l'isolation des bâtiments municipaux et le passage total de notre éclairage publique en LED et enfin l'écologie .

Le Conseil Municipal des Jeunes sera amené à s'exprimer et participer davantage . En effet, une nouvelle façon de proposer les projets devrait permettre leur investissement .

L'école primaire de Fèves s'est vu offrir un drapeau aux couleurs de la Nation par le Souvenir Français. Deux élèves auront comme mission de le mettre à l'honneur lors des différentes cérémonies commémoratives.

Mesdames, messieurs, même si cela peut vous sembler une répétition, soyez sûrs du dévouement et de notre écoute pour améliorer au quotidien le bien vivre à Fèves.

Armand PATRIGNANI, maire de Fèves



## Cérémonie des vœux du maire

En présence d'une assemblée nombreuse , de Mme Magali Lefranc, représentante de la commune de Semécourt , M. Lionel Fournier conseiller départemental, M. Belkhir Belhaddad, notre député et des présidents des associations, M. le Maire a présenté ces vœux chaleureux.



# Saint Nicolas

Saint Nicolas et le Père Fouettard ont été accueillis le 7 décembre comme il se doit par les enfants de nos écoles. Un peu de crainte, beaucoup d'émotion et de partage. Nos écoliers, tous appliqués et sages, ont entonné des chants ou récité des poèmes sous le regard bienveillant des enseignants.



Une quarante de ces friandises a été achetée au Téléthon par solidarité.

Leurs efforts furent récompensés par des friandises appréciées de tous. Ce fut un bon moment et de beaux souvenirs. Merci Saint Nicolas !



## Conseil des Municipales Jeunes



De nouvelles élections organisées avec le concours du directeur de l'école primaire ont renouvelé le Conseil Municipal des Jeunes. Ce nouveau conseil se compose de :

- AOUAFI Mayssa - CM2
- MARCHAL CANU Edenn - CM2
- BERKI Alyssia - CM2
- PELLEGRIN Louise - CM2
- MARCHAL CANU Charline - CM1
- GALLOIS Constance - CM1
- RUSSELLO Jodie - CM1

*nouvellement élus en 2023*

- PIERSON Maël - 6ème
- SERMET Apolline - 6ème
- OBRECHT Mathis - CM2
- AXER Zoé - CM2

*élus en 2022*

L'intégration des nouveaux représentants s'est très bien passée, entourés par des élus et leurs parents. Elle s'est terminée par une collation. Le fonctionnement et la durée du mandat subiront quelques modifications afin de permettre d'engager un programme de travaux et d'actions sur le moyen terme. Merci aux parents et à nos jeunes représentants pour leur engagement !

## Remise du drapeau des écoles

Le 17 décembre à Norroy le Veneur a eu lieu une cérémonie émouvante en présence de Monsieur le député, du président du Souvenir Français, des élus des communes concernées et des représentants du CMJ accompagnés de leurs parents.

A l'initiative du Souvenir Français, en collaboration avec les mairies, chaque école élémentaire du canton a désigné deux enfants par village issus du cours moyen. Ces deux enfants ont reçu un drapeau à l'effigie de l'école de leur commune. Pour notre commune, il s'agit de Melle AOUAFI Mayssa et M. OBRECHT Mathis.

Ils représenteront leur école lors des cérémonies commémoratives. Nous les en remercions ainsi que leur proches pour leur implication !



Dans chaque village, une cérémonie sera organisée pour remettre ce drapeau aux directeurs ou aux directrices par les officiels des anciens combattants.



Mathis OBRECHT et Mayssa AOUAFI, nos jeunes représentants

## Vie associative Domino



Le groupe Art Pop de Domino, qualifié pour la finale européenne en Espagne en novembre 2023 est arrivé 4ème, à seulement 3 dixièmes du podium.

**Un super résultat ! Bravo aux sportives, à leur professeur et à l'association qui a tout fait pour que ce voyage fut possible.**

**Une expérience inoubliable !**



Après le succès de l'année dernière, la commune en partenariat avec l'APEI (association des parents d'enfants inadaptés), a relancé la démarche en octobre dernier.

**Votre générosité a permis de récolter la somme de 2 320 € avec 400 brioches vendues.**

**cette opération sera renouvelée en 2024.**

Merci à tous pour votre accueil !

# Production d'énergie renouvelable, économies d'énergie, notre commune se prépare et accompagne le changement

Impact sur l'environnement, effets sur les finances, risques géopolitiques, la production d'énergie fait partie des enjeux de notre temps.

Notre commune prend au sérieux ces défis qui s'inscriront dans le long terme. La commune a produit une cartographie qui recense les zones où des projets de production d'énergie renouvelable pourront prioritairement s'implanter concernant l'éolien, le photovoltaïque et la géothermie. Cette dernière sera soumise à délibération au prochain conseil municipal.

Notre commune organise et accueille également des réunions animées par des associations et des experts des énergies renouvelables pour aider à la vulgarisation des connaissances.

Le 15 novembre 2023, l'association des Shifters a animé une conférence : « Comment moins et mieux consommer l'énergie ». Le 22 novembre 2023, l'ALEC est venue présenter le photovoltaïque. Le 12 janvier 2024, l'association LER viendra nous parler de la géothermie.



## Notre Communauté de Communes, Rives de Moselle, s'investit aussi

Des conseils personnalisés en rénovation énergétique et économie d'énergie peuvent être demandés auprès de l'ALEC du Pays Messin ou de la société d'économie mixte OKTAVE.

Rives de Moselle a également mis en place, jusqu'au 31 décembre 2024, le dispositif Riv'Rénov qui permet de bénéficier de subventions, selon certains critères sur 5 postes :

- Isolation de toiture,
- Isolation thermique extérieur,
- Ravalement de façades,
- Remplacement des menuiseries extérieures ,
- Remplacement du système de chauffage.

Attention : **il faut effectuer la demande et obtenir l'accord de subvention avant l'engagement des travaux sur base d'un devis.**

En mars 2020, une thermographie aérienne a été réalisée. Vous pouvez consulter les résultats sur le site internet de la Communauté de Communes et constater si votre maison souffre de déperditions de chaleur. Un code couleur montre les déperditions allant du niveau 1 (bleu) – Déperdition non perceptible, jusqu'au niveau 6 – Déperdition excessive. Les mesures ont été prises par avion avec caméra thermique en mars 2020. Si vous n'avez pas réalisé d'isolation de votre toiture entre temps, les résultats peuvent vous intéresser et guider vos choix.

# Maitriser sa consommation d'énergie

Organisée par l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), une réunion publique intercommunale (Fèves - Semécourt - Plesnois et Norroy) a eu lieu le 21 novembre dernier pour présenter les enjeux et les avantages de la rénovation énergétique.

Chaque participant a pu poser des questions pour réduire sa consommation d'énergie. D'autres réunions suivront.



<https://www.alec-paysmessin.fr/>

## Chers Févottes, chers Févots,

L'année 2023 a tiré sa révérence et nous espérons qu'elle fut pour vous et pour vos proches, riche en joyeux événements, signe de bonne santé, et qu'elle vous a permis de vous épanouir dans votre travail.

Place maintenant à 2024 !

A cette occasion, nous vous adressons, ainsi qu'à votre famille, tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

[ensemblepourfeves@gmail.com](mailto:ensemblepourfeves@gmail.com)

Khedidja BOUHENNA

Daniel MASSENA

Joël VUILLAUME



## Tri sélectif

Les sacs pour la collecte du tri sélectif seront distribués en janvier.

L'attribution se fait en fonction de la composition du foyer. **Attention, il n'y aura pas de distribution complémentaire en cours d'année.**



Pour optimiser la collecte, il convient de sortir vos sacs une fois qu'ils sont suffisamment remplis, la veille au soir de la collecte.

**Rappel: il n'y a jamais de rattrapage du ramassage du tri sélectif** sauf si panne de camion. **Il ne faut donc pas sortir votre sac si le lundi est férié** car, au delà d'une pollution visuelle, vous invitez corbeaux, rats et autres nuisibles à venir éventrer ceux-ci. De plus, vous risquez une verbalisation de 35 €. Vous risquez la même verbalisation pour le non respect des heures de sortie des ordures ménagères.

## Repas des aînés

En novembre, nos aînés ont répondu présents à l'invitation de la commune. Dans une ambiance conviviale et musicale, chacun a passé un bon moment autour d'un repas et d'échanges toujours appréciés.



## Décoration des sapins

Cette année encore, des habitants attentionnés ont pris le temps de décorer les sapins mis à leur disposition dans les rues de notre village. Ils ont ainsi fait vivre la magie des fêtes de fin d'année.

Le conseil municipal les en remercie. Ces cinq sapins ont été mis à l'honneur. Nous travaillons pour faire un concours pérenne.

**L'enlèvement des sapins décorés aura lieu dans la semaine du 15 au 19 janvier.**

Les participants qui souhaitent récupérer leur décoration voudront bien le faire avant ces dates. Sinon, elles seront récupérées par la commune.

Concernant les sapins naturels chez l'habitant, l'idéal est de les déposer dans la fosse à déchets verts dans l'enceinte de la salle des fêtes.

**Un ramassage exceptionnel organisé par la municipalité aura lieu le lundi 15 janvier entre 8h et 12h uniquement.** Pour bénéficier de ce service, il vous suffira de sortir votre sapin non décoré avant 8h.



## AG des associations

Suite à notre demande, voici les dates des AG reçues en mairie.

- **Club Inter-Ages** : 21 janvier 10h30 salle des fêtes de Fèves
- **Pétanque Club** : 26 janvier 18h00 boulodrome de Fèves
- **Lever de rideau** : 6 mars 20h00 salle des fêtes de Semécourt





## Nouveaux habitants

Merci aux nouveaux habitants de bien vouloir se déclarer en mairie si possible dès votre emménagement terminé. Pour les personnes quittant notre village, merci aussi de vous signaler.

Cela vous permettra de bénéficier des avantages mis en place par votre municipalité, de suivre les effectifs des écoles au plus juste et d'être inscrits sur les listes électorales.

## Vous venez d'avoir 16 ans, c'est le moment de vous faire recenser en mairie !

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

➔ Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

➔ L'attestation de participation à la JDC est indispensable pour toutes inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...).

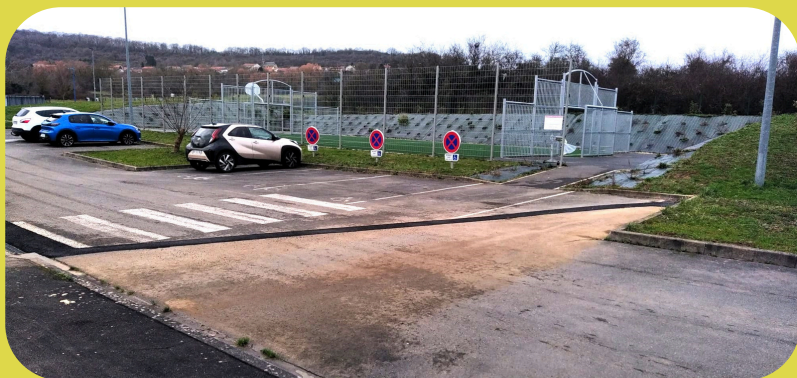
➔ Le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

### Comment procéder à son recensement ?

➔ RDV en mairie aux heures d'ouverture, muni de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

plus d'infos rendez-vous sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC »

## Travaux



Suite aux écoulements répétitifs des eaux pluviales vers le terrain de pétanque et au travers de la route, une canalisation a été posée.

Celle-ci remplit entièrement son rôle : plus aucune flaque d'eau ne stagne en bordure des bâtiments.

## Bus seniors

A noter que dorénavant, celui-ci est accessible **aux habitants à partir de 55 ans**.



les vendredis :

- 19 janvier
- 2 et 16 février
- 1, 15 et 29 mars
- 12 et 26 avril
- 10 et 24 mai
- 7 et 21 juin

Départ 13h20 de Fèves  
Retour 17h20 Place d'Armes



## Etat civil 2023

### *Naissances*

EICH Charlie  
CALMES GRIET Jules  
KATTLIN Louis  
ZIGNALE Léandro  
BARONE Lena  
INDRIGO Julia

### *Mariages*

LAUER DEBORAH et EICH Anne  
SZYSZKA Sébastien et FUSS Virginie  
SCHULZE Adrien et MOUTY Adeline  
SUTERA SARDO Rémy et CRAST Déborah  
DEFRESNE Tieffaine et RUSSELLO Lorène  
ROLLAND Michel et DESUERT Véronique  
HERBIVO Jean-Christophe et Florence DELLI-FISCHER

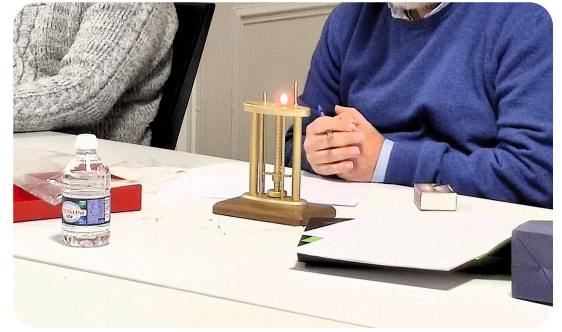
### *Décès*

SILVESTRONE Iole  
MIRGUET Bernard  
TURA Gilberto  
DELUIGI Jean-Marie  
PALLEZ Thierry  
GELSOMINO Léonarda  
ADRIAN Christophe  
LAHOUEL Badreddine  
SCHNEIDER Raymond

### *Baptême républicain*

SEITH Léon

## Chasse



L'adjudication publique à la bougie sous le contrôle de M. le percepteur a eu lieu le 21 décembre en mairie. Le nouvel adjudicataire a obtenu les baux de chasse pour 9 ans en s'acquittant d'une somme de 2 060 € plus les charges.

La commune a défini des closes supplémentaires au cahier des charges ce qui permettra, nous l'espérons d'avoir moins de dégâts dans les propriétés et sur le domaine public.

Tous les dégâts causés par les animaux sauvages seraient à la charge de la municipalité si la chasse n'avait pas été attribuée.



La mairie vous accueille lundi de 13h à 18h, mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h et jeudi de 13h à 17h  
17 Rue Haute - 57280 FÈVES



03.87.51.14.28

@ : [mairie@villagedefeves.fr](mailto:mairie@villagedefeves.fr)

Site : [www.villagedefeves.fr](http://www.villagedefeves.fr)

 : [village de Fèves](https://www.facebook.com/villagedefeves)

Panneau Pocket : Fèves